

Analyse économique et financière des coopératives -
Projet d'un observatoire en collaboration avec le HCCA

Renforcement du **CODIR**,
en lien avec les travaux interprofessionnels et avec le réseau régional

Travail sur les impacts de la **Loi sur les relations commerciales** dans le cadre de la contractualisation et sur le pacte coopératif

Réflexion sur le **rapprochement des branches** -
Conséquence de la Loi Travail et des ordonnances Macron

Création d'un groupe de travail spécifique sur les problématiques des adhérents des **DOM TOM**

Poursuite et renforcement des travaux avec nos collègues européens : Espagne, Italie, Belgique, Allemagne, Pologne... pour le maintien et le **renforcement de notre OCM spécifique** et la promotion des organisations de producteurs et de leurs associations dans le cadre de la **réforme de la PAC**

Animation du réseau et **réunions régionales**

Bilan de **l'engagement dans le Bio des coopératives F&L** faits et transformés et pommes de terre

Participation aux travaux et aux réflexions sur **l'avenir de la PAC** avec Coop de France

43, Rue Sedaine
CS 91115
75538 PARIS CEDEX 11
Tél. : 01 43 26 09 89

Mél : contact@felcoop.fr



Rapport d'activité 2017 - 2018



Edito

2018? Quelles perspectives pour Felcoop, pour notre filière, pour notre Agriculture, pour notre Pays et notre Europe?

C'est peu de dire que 2017 a été une année de bouleversements! Felcoop a été remaniée à 100 %. C'est une équipe féminine, jeune et compétente. Nous pouvons être confiants dans leurs savoir-faire, que ce soit en régions, à Paris ou à Bruxelles, en coopération avec leurs homologues, italiens, espagnols, belges... pour leurs travaux fondamentaux.

En France, le Président Macron imprime, en marche forcée, un rythme très accéléré et exigeant. La figure imposée des Etats Généraux de l'Alimentation a permis à Interfel, à l'Anifelt, au CNIPT et à Val'hor, de rendre un plan filière équilibré et abouti. Côté fruits et légumes frais, c'est que le trépied « Interfel - Ctifl - Aprifel » est en ordre de marche et peut répondre à toute problématique. D'ailleurs, il ne vous a pas échappé que le sujet des pesticides est à l'ordre du jour? Interfel peut être garant et de notre défense (98% des F&L sont conformes) et des réponses que nos entreprises sont capables de proposer dans des démarches de progrès néanmoins demandées par nos clients consommateurs citoyens.

Ne nous divisons surtout pas sur ce sujet. Apportons des solutions !

Pour notre Agriculture, une somme de 5 milliards serait promise ? Combien pour les fruits et légumes, les pommes de terre et la production horticole avec leurs spécificités sociales et environnementales, climatiques et plurielles ? Dois-je rappeler que la PAC française est de 8 milliards chaque année mais que, malheureusement sans effet levier, elle n'a que peu d'effet structurant sur nos productions à l'inverse de notre OCM ?

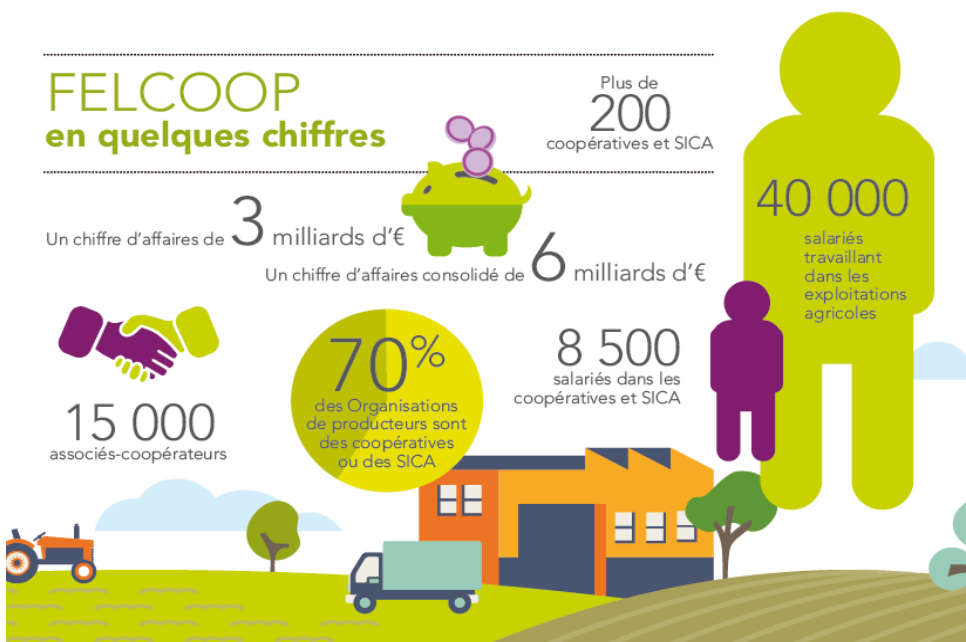
Notre Agriculture ne doit pas être mise au coin mais mise en avant pour son exemplarité. Plus que jamais, dans une Europe qui pourrait vaciller face aux nationalismes égoïstes, les valeurs et les fondamentaux de notre modèle coopératif, forme la plus aboutie de l'organisation, sont indispensables à nos entreprises, à notre filière, à notre Agriculture, à notre pays européen.

Bref, à notre genre Humain !

Jean-Michel Delannoy
Président

« De la négociation des conventions collectives à la défense des programmes opérationnels, en passant par tous les dossiers juridico-économiques impactant nos entreprises, nous sommes l'interface entre nos adhérents et les pouvoirs publics français et européens. L'économie est au cœur de notre action. »

Jean-Michel DELANNOY, Président de Felcoop



2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière

Social, Juridique, Fiscal

Juridique

Participation aux groupes de travail organisés par Coop de France, le HCCA ou l'ANR (commission juridique, groupe de travail des juristes de fédération, journée HCCA, journées d'actualités juridiques et fiscales...)

Réponses aux questions des coopératives et SICA liées aux statuts, Règlement Intérieur et Bulletin d'Engagement.

Prises de position lors de la Commission Nationale Technique

Social

Participation à la commission RH de Coop de France ainsi qu'aux réunions organisées par l'OPCALIM, AGRICA et la MSA (comités techniques nationaux de prévention). Participation aux groupes de travail sur les ordonnances Macron.

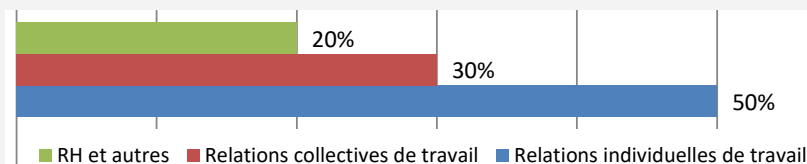
Commissions Sociales et commissions paritaires : 7 réunions en 2017 et 9 prévues en 2018.

Gestion de deux conventions collectives

CCN Fruits et Légumes Frais: Avenant 90 sur les salaires signé le 01.02.2018

CCN Conserveries coopératives: Avenant 123 sur les salaires signé le 01.02.2018

Demandes des adhérents sur les questions sociales



Projets en cours avec les partenaires sociaux

Restructuration des branches

Projet sur l'égalité professionnelle

2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

Travaux au sein des interprofessions

INTERFEL / ANIFELT

Suite aux Etats généraux de l'Alimentation lancés à l'été 2017, les pouvoirs publics ont confié aux interprofessions la rédaction de Plans de filière afin d'en définir la stratégie et des objectifs ambitieux, notamment en réponse aux attentes sociétales.

Felcoop a participé activement à la rédaction du Plan de filière commun Interfel / Anifelt, défendant l'importance de la compétitivité des entreprises, les spécificités des coopératives (contractualisation, structuration de l'amont) et l'engagement de la production dans des itinéraires techniques responsables depuis des années déjà.

Chez Interfel, Felcoop a continué à s'investir dans les travaux de l'interprofession : Commission Economie, GT Relations Commerciales, GT Logistique et Emballage, Commission Communication, Comité Bio, Commission SIREF (Commission Stratégique de l'Innovation, de la Recherche, de l'Expérimentation et de la Formation) co-présidée en 2017 par Felcoop en la personne de Jean-Michel Delannoy, Président de Felcoop.

VAL'HOR

Felcoop a participé à la rédaction du Plan de filière de VAL'HOR, défendant la nécessité de structuration de l'amont.

En 2017, un nouvel accord triennal a été négocié au sein de VAL'HOR pour 2018 / 2021 aboutissant à une gouvernance plus opérationnelle centrée autour de trois Commissions : « Etudes, prospective, innovation », « Développement économique » et « Communication ».

La présidence de VAL'HOR est assurée désormais pour ce nouvel accord par Mikael Mercier, pépiniériste de Kerisnel.

Les représentants de Felcoop ont continué de travailler sur les thèmes suivants : Label Fleurs de France, Certification environnementale Plante Bleue, Label rouge, Plantes exotiques envahissantes, nouvelle campagne de promotion interprofessionnelle à la télévision...

CNIPT

Felcoop a participé à la rédaction du Plan de filière du CNIPT, défendant la nécessité de structuration de l'amont. Des travaux ont été lancés en 2017 sur les thématiques du développement durable et de la RSE.

Felcoop dans la filière

felcoop

anticiper

Felcoop assure la **représentation et la défense** des intérêts des entreprises coopératives de nos filières au sein de différentes instances au niveau national et communautaire.

Felcoop, membre de Coop de France, est la fédération professionnelle représentative des entreprises coopératives et SICA de fruits et légumes frais et transformés, horticulture et pommes de terre.

Felcoop **participe au développement** des coopératives de la filière en les informant et en les accompagnant dans leurs projets.

défendre

Felcoop **publie et diffuse toute information** auprès des entreprises de nos filières.

Felcoop est **membre des organisations professionnelles et interprofessionnelles** françaises et européennes de nos secteurs ainsi que des différentes instances officielles

informer

Felcoop mène les négociations nécessaires à l'évolution des **deux conventions collectives nationales** de nos filières :

- Coopératives et SICA des fruits et légumes frais, horticulture et pommes de terre,
- Conserves coopératives et SICA.



Felcoop : en 2018, une équipe renforcée à votre service



Felcoop est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 23 administrateurs de Coopératives ou SICA et présidé par Jean-Michel DELANNOY.

Caroline DUCOURNEAU Directrice

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, représente les intérêts des coopératives auprès des instances nationales et européennes. Suivi des dossiers interprofessionnels, suivi des adhérents, lobbying européen...

Fanny LARDIER Directrice adjointe

Animation du réseau, gestion « ascendante et descendante » des dossiers (logistique, relations commerciales, bio...) en lien avec les instances professionnelles et interprofessionnelles - lobbying en régions

En recrutement Juriste Droit Social

Conseil aux entreprises adhérentes en matière de droit social
Animation de la négociation collective de branche

Céline SAGEAUX Ingénieur Développement

Droit coopératif, reconnaissance des organisations de producteurs, OCM F&L

Laura GOMES DA SILVA Assistante de direction

Accueil, secrétariat administratif et comptable



2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière



Animation du réseau Felcoop en région

Felcoop en région

Mise en place de la nouvelle organisation

Depuis l'été 2017, Felcoop déploie au fur et à mesure sa nouvelle organisation en région, en s'appuyant sur les fédérations régionales de Coop de France.

Felcoop anime des GT de coopératives et SICA afin de construire en région une expertise F&L et d'informer les adhérents sur les dossiers traités au niveau national : droit social, OCM, dossiers économiques...

À ce jour, les régions les plus avancées sont Grand Ouest, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Expérimentation des comités régionaux d'Interfel

Interfel inaugure son concept de comité régional, avec une première région test en Auvergne-Rhône-Alpes. Felcoop a participé activement au lancement de ces travaux en lien avec nos premiers échanges avec la fédération régionale des coops.

Bienvenue aux nouveaux adhérents



Le Verger de
La Blotière®

La SICA SOCFRUIT

Stocke, calibre et conditionne des pommes (27 000 tonnes) et des poires (5 500 tonnes) sous le nom commercial « Le Verger de la Blotière » pour le marché français ou « Apple Bird » pour le marché grand export. Bercé dans un esprit de respect de l'homme et de son environnement depuis sa création, le Verger de la Blotière est investi dans une démarche de développement durable depuis 2004.



La COOPERATIVE VIVÉA

Ambitionne de développer la filière fruits et légumes réunionnaise de manière qualitative et quantitative. Objectif : concilier les besoins des producteurs et des consommateurs dans le respect d'un équilibre économique et écologique. Avec 140 producteurs et 5 500 tonnes de fruits et légumes produits, Vivéa est un acteur majeur de la filière fruits et légumes Réunionnaise.

2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

De nouveaux services pour les adhérents Felcoop

Plateforme Emploi

En lien avec des préoccupations soulevées par le CODIR et pour répondre à une demande forte du Conseil d'Administration, une plateforme de l'emploi a été mise en place sur le site internet de Felcoop.

Cette plateforme en ligne permet le **dépôt de CV** par les candidats pour des postes dans les coopératives (chefs de culture, techniciens, directeurs, commerciaux...) et le **dépôt d'offres d'emploi** par les adhérents Felcoop sur notre site extranet, consultables ensuite sur le site internet public.

Une page LinkedIn de Felcoop a été créée en relai: <https://www.linkedin.com/company/felcoop/>

Suivez Felcoop sur les réseaux sociaux!



Sur Twitter <https://twitter.com/felcoop>



Sur LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/felcoop/>

Accès à la plateforme Juricoop

La nouvelle cotisation fédérale réglée par Felcoop à Coop de France va permettre aux coopératives et SICA adhérentes d'accéder à la base de données juridique JURICOOP via un accès numérique individuel. Cette base documentaire réunit **l'ensemble des textes juridiques et fiscaux relatifs à la coopération agricole française**, ainsi que les publications de la **direction des affaires juridiques et fiscales de Coop de France**.

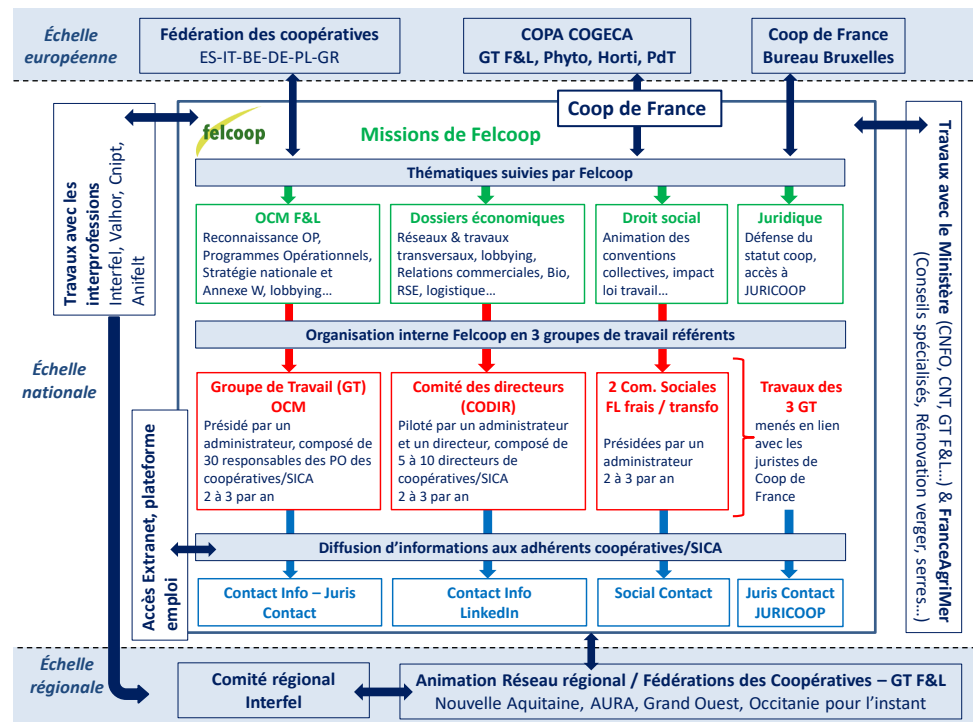
La partie privée de la bibliothèque est accessible aux seuls adhérents de Felcoop et propose :

- L'actualité juridique, fiscale et sociale des coopératives présentée sous forme de flashs / circulaires,
- La jurisprudence judiciaire, administrative et de l'Autorité de la concurrence relative aux coopératives,
- Les indices utiles (TMO, intérêt légal, barème des rentes viagères...),
- Une foire aux questions reprenant les questions les plus fréquemment posées.

Felcoop : en 2018, une équipe renforcée à votre service

felcoop

UNE STRATÉGIE ENTRE POLITIQUE RÉGIONALE ET EUROPÉENNE AU PLUS PRÈS DES COOPÉRATIVES



www.felcoop.fr

JURICOOP

Base documentaire juridique et fiscale de
Coop de France



Sur les réseaux sociaux



<https://twitter.com/felcoop>
<https://www.linkedin.com/company/felcoop/>

2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

OCM fruits et légumes

Les GT OCM en 2017

Au sein de Felcoop, un groupe de travail rassemble les responsables des programmes opérationnels (PO) des coopératives et compte actuellement 30 membres. Ce « GT OCM » se réunit au moins deux fois par an, en fonction de l'actualité de l'OCM F&L.

L'objectif est d'informer les représentants des coopératives des travaux et décisions de la CNFO (Commission Nationale des Fonds Opérationnels), des évolutions réglementaires et de prendre des positions sur les orientations de l'OCM F&L.

La participation régulière en deuxième partie de réunion des représentants du Bureau des F&L du Ministère de l'agriculture et de l'Unité OCM F&L de FranceAgriMer permet aux membres du GT OCM de Felcoop d'exposer leurs interrogations dans le cadre d'un débat ouvert et de présenter les positions et propositions du GT.

Le 24 mars 2017 dans les locaux de Felcoop

Le 19 octobre 2017 à Madrid, dans le cadre du Fruit Attraction, avec la participation des **Fédérations des coopératives espagnoles, italiennes et belges**

De gauche à droite:

- D. VERNOCCHI
(Président Coop Italiennes)
- C. ARNANDIS (Président
Coop Espagnoles),
- J.M. DELANNOY
(Président Felcoop)
- P. APPELTANS
(Président GT F&L COPA
COGECA)



2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

Actions Felcoop autour de l'agriculture biologique

Mise en place d'un GT BIO

Plus d'une soixantaine d'adhérents proposent une production bio chez Felcoop, dont trois ont une activité 100% bio.

En bonne articulation avec les travaux bio des interprofessions et de Coop de France, Felcoop a mis en place un groupe de travail spécifique sur ce dossier. Ce GT s'est réuni deux fois jusqu'à présent, avec pour objectifs de:

- Travailler les dossiers liés à l'organisation économique du secteur;
- Assurer la représentation de la coopération dans les discussions réglementaires concernant les fruits et légumes;
- Activer le réseau autour de Felcoop, niveaux régional / national / européen

Importations Bio des pays tiers

Mobilisation en faveur de la conformité

Felcoop s'est largement mobilisée au cours de l'année dans la dernière ligne droite de la révision réglementaire européenne aux niveaux national et européen pour **défendre la conformité au détriment de l'équivalence pour les importations Bio en provenance des pays tiers.**

N'obtenant que partiellement satisfaction avec les évolutions du règlement de base, la mobilisation se poursuivra avec les discussions des actes secondaires. Ci-contre, intervention de Felcoop le 21.11.17 à la conférence parlementaire à Bruxelles « Vers la fin du label BIO européen? » **pour la défense de la conformité comme système d'importation.**



Tech & Bio

Animation des conférences fruits et légumes bio au salon Tech & Bio

dans la Drôme les 20 et 21.09.17 en appui à Coop de France Auvergne Rhône-Alpes; l'occasion de nombreux échanges avec la filière (voir photo ci-contre)



2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière



Mise en place du comité des directeurs de Felcoop

CODIR

Mise en place de la nouvelle organisation

Nouvel outil dans la palette de Felcoop, le comité des directeurs s'est mis en place en 2017 avec une première réunion téléphonique puis deux réunions physiques.

Le CODIR s'est composé sur la base du volontariat de directeurs-trices de coopératives et SICA. Il est encore possible d'intégrer de nouveaux participants jusqu'à la fin d'année 2018. Les travaux seront ensuite menés par le noyau constitué de participants, avec la possibilité ponctuellement de faire appel à des personnalités qualifiées extérieures.

Outil au service du CA de Felcoop, le CODIR permet de:

- **Identifier et anticiper des sujets d'actualité** pour lesquels une réflexion collective est nécessaire (allégations phyto sur les fruits et légumes cette année par exemple)
- **Répondre à des demandes explicites du CA de Felcoop** sur des sujets précis (ouverture du chantier risques climatiques pour 2018 par exemple).

Le CODIR permet également de travailler des sujets à plus long terme, tout en faisant le lien avec les travaux des interprofessions et de Coop de France. Parmi les thèmes soulevés cette année, citons **l'attractivité des métiers dans notre secteur** ou **l'accessibilité aux marchés locaux RHD pour les coops et SICA**,

Le CODIR est également le lieu pour échanger sur des **problématiques propres au statut coopératif et SICA** qui peuvent préoccuper les directeurs (formation des administrateurs par exemple).

Rencontre CODIR à Fruit Logistica

De nombreux adhérents Felcoop disposant d'un stand au salon Fruit Logistica à Berlin, nous avons organisé avec l'appui d'Interfel un moment convivial sur le salon le jeudi 8 février au moment de la pause déjeuner, l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur les sujets en commun.



2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière



OCM fruits et légumes

Révision de l'OCM F&L

Depuis le début de la révision de l'OCM F&L en 2014, Felcoop suit les propositions successives de la Commission et est force de propositions pour améliorer les textes et ainsi accompagner au mieux les coopératives dans la mise en œuvre de leur programme stratégique. Ainsi Felcoop :

- Participe à toutes les réunions du GT PAC / OCM de FranceAgriMer pour réaffirmer ses positions,
- Communique au Ministère ses positions avant chaque comité de gestion.
- Travaille sur la révision de la Stratégie Nationale.

Durant l'année 2017, Felcoop a maintenu ses positions sur :

- **Les exigences environnementales** pour déposer un PO : suppression d'un alinéa très contraignant pour la mise en œuvre de cette obligation,
- **L'accès aux mesures environnementales** et la reconnaissance du travail des coopératives en matière environnementale (prendre en compte toutes les actions environnementales mises en œuvre par les OP, actions à surcoût nul, calculer le bénéfice environnemental des investissements sur la base de l'efficacité, production intégrée...)
- **La prise en compte des spécificités des coopératives agricoles** : externalisation, contrôle démocratique, maintien de la référence aux « coopératives de producteurs »,...
- Maintien de l'éligibilité des frais de personnel,
- Maintien d'une liste des actions éligibles « négatives »,
- Maintien de la limitation sur les dérogations à la règle d'apport total,
- Réévaluation des montants maximaux pour les retraits, ...

Felcoop s'est également fortement impliqué sur les travaux liés:

- au projet de nouvel arrêté lié aux fonds opérationnels (arrêté de 2008) et au projet de nouveau décret sur les OP
- à l'évolution des procédures liées au contrôle de l'apport total et à l'estimation des coûts prévisionnels des PO.

2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

OCM fruits et légumes

Lobbying européen

Felcoop poursuit sa forte collaboration avec les Fédérations des coopératives espagnoles et italiennes:

Les représentants des coopératives F&L de France, Espagne et Italie :

- Expriment chacun leur position et les positions communes auprès de leur Ministère avant les comités de gestion,
- Participent aux réunions du COPA COGECA et y défendent les positions communes.

En 2017, suite à un groupe de réflexion sur l'avenir de l'OCM F&L à Borgloon en Belgique, plusieurs pistes ont été lancées :

- sur un document de position commune des coopératives de différents Etats Membres (Espagne, Italie, Belgique, France, Pologne et Pays-Bas),
- sur un projet de position du groupe de travail F&L du COPA COGECA sur l'avenir du régime d'aide communautaire aux OP F&L,
- position commune (Espagne, Italie, Belgique et France) sur les propositions de nouvelles mesures de Prévention et de Gestion de Crises (PGC) dans le cadre de l'OMNIBUS.

Felcoop a ainsi étroitement travaillé avec ses homologues espagnols, italiens et belges pour une mobilisation commune sur:

- Le maintien d'une définition très spécifique des OP et AOP F&L (article 160 du Règlement 1308/2013),
- Le soutien aux amendements proposant l'abondement des fonds de mutualisation, le financement d'actions de coaching et la promotion et communication pour le développement de l'export en PGC.
- La proposition de dépenses éligibles dans le cadre des actions de diversification et de consolidation des marchés comme, entre autres l'élaboration d'études de marché, les coûts liés à la négociation et à l'application de protocoles phytosanitaires à l'exportation, le développement et la personnalisation des emballages, les coûts d'assurance à l'exportation.

2017-2018 : Focus sur quelques actions dans la filière

felcoop

OCM fruits et légumes

Position commune de 7 Etats Membres

Une position commune entre les représentants des coopératives espagnoles, italiennes, belges, allemandes, polonaises, grecques et françaises sur l'avenir de l'OCM F&L

- Rappelant que l'OCM F&L actuelle reste l'outil le plus approprié aux enjeux et besoins de la filière F&L, basée sur des OP et AOP dont la mission principale est la concentration de l'offre et la mise sur le marché des produits de leurs producteurs,
- Et proposant des améliorations pour une efficacité des OP et AOP et des programmes opérationnels.

